**Zeitschrift:** Défis / proJURA

**Herausgeber:** proJURA **Band:** 3 (2005)

**Heft:** 10: L'immobilier dans l'Arc jurassien

Rubrik: Impressum

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ages



Editorial - Sommaire

3

8

10

14

17

18

22

25

26

27

29

### LE DOSSIER

## L'IMMOBILIER DANS L'ARC JURASSIEN

De l'étalement à la réhabilitation des centres

Démographie, économie et immobilier: la situation dans les régions jurassiennes Par Jean-Baptiste Beuret et Michel Carnal

Réhabilitation des bâtiments ruraux et des centres des villages

Par Pierre-Alain Rumley

Politiques jurassienne et neuchâteloise du logement

Par Antoine Voisard et Pascal Magnin

La proximité des centres urbains: un facteur de dynamisme

Entretiens avec MM. Aellen, Kurz et Barth Par J.-P. Bovée

Le coup de gueule:

Construire pour tous: un défi! Par Philippe Rebetez

Le projet d'agglomération

de Delémont Par Dominique Nussbaumer

Politique familiale: le rôle des administrations publiques en tant qu'entreprises de référence

Par Karine Marti Gigon

Les compétences en Ressources Humaines aujourd'hui et demain

Par Philippe Laurent

Reflets de l'assemblée générale

Annuaire des statistiques régionales 05

La conjoncture dans nos régions

Par Jean-Paul Bovée

Editorial



Jean-Paul Bovée

Economiste; Secrétaire général de l'ADIJ

Troisième année. Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel: CHF 50.-

Prix du numéro: CHF 14.-

Annonces publicitaires: Secrétariat de l'ADIJ Moutier

Nº ISSN: 1660-9050

Photos couverture: Absolutvision.com, Atelier Rue du Nord-Delémont

Président: Michel Antoine, Delémont. CH-2740 Moutier, T. 032 493 41 Administration

Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien

## L'immobilier dans nos régions

# De l'étalement à la réhabilitation des centres

Le marché du logement connaît dans l'Arc jurassien des problèmes particuliers, différents (même à l'opposé) de ceux qui se posent dans les grands centres urbains.

La stagnation de la démographie et de l'emploi qui touche nos régions depuis des années, voire des décennies, constitue évidemment un facteur essentiel pour le marché du logement, comme le montrent notamment Jean-Baptiste Beuret et Michel Carnal, dans leur analyse de la situation.

Mais la dimension politique est également déterminante à bien des égards: par les décisions fédérales en vigueur et les mesures engagées (voir à ce propos la contribution de Pierre-Alain Rumley), mais aussi par les options définies dans les cantons, décrites, pour le Jura, par Antoine Voisard et, pour Neuchâtel, par Pascal Magnin.

Sur un plan plus local et très concrètement, on constate que les actions menées dans les communes sont le plus souvent orientées vers un urbanisme de l'étalement (acquisition et mise à disposition de terrains viabilisés, construction de villas facilitée, etc.), au détriment de l'occupation des centres. Mais de telles politiques atteindront prochainement – ou on déjà atteint – leurs limites: le sol n'est pas inépuisable et les normes fédérales sont contraignantes.

L'avenir appartient plutôt à la réhabilitation de l'habitat ancien et des centres de nos localités, parfois abandonnés et désaffectés.

S'agissant des perspectives, on peut aussi se demander si la proximité de zones urbaines relativement importantes comme Bâle, Bienne ou La Chaux-de-Fonds peuvent influencer les choses. En effet, on constate que des citadins toujours plus nombreux vont s'installer dans les communes environnantes pour bénéficier de conditions de vie différentes, perçues comme plus agréables (qualité du paysage, de l'environnement, facilités de circulation et de parcage, etc.). Pour tenter d'évaluer dans quelle mesure nos régions sont concernées par cette évolution, nous nous sommes entretenus avec les maires de trois communes qui la vivent au quotidien: Jean-Pierre Aellen (Tavannes), Daniel Kurz (Les Bois) et Yann Barth (Courroux).

### Prochain numéro de Défis:

La gestion des conflits et la médiation, dans les entreprises et les collectivités publiques.

Le dossier comprendra notamment l'analyse de la situation en Suisse romande et dans l'Arc jurassien, la présentation de cas concrets, l'inventaire des besoins dans nos régions et la présentation d'offres de formation.

Parution: le 25 septembre.